

Image not found or type unknown



succession après le deuxieme parent decédé

Par **stephanie19**, le **12/03/2013** à **11:03**

Bonjour,

Mon mari, a une soeur et un frere, son frere habite dans la maison familiale depuis plus de 20 ans. C'était pour savoir maintenant que les deux parent sont décédé peut il avoir sa part de la maison familiale car il n'a jamais rien reçu. Merci de votre réponse